

## Faits divers dans les journaux télévisés : récits mythiques ?

Anne KALINIC

Doctorante  
Université de Paris 13  
*Anne.Kalinic@free.fr*

L'insécurité, thème dominant de la campagne présidentielle française en 2002, a été portée sur le devant de la scène à travers le discours d'information médiatique. Dans le cadre des journaux télévisés, le traitement de la thématique de l'insécurité présente une particularité significative quant au rôle donné aux faits divers criminels : notion abstraite et composite, elle semble s'incarner dans des histoires singulières dont le récit permet l'illustration d'une thématique plus vaste. Sur des sujets aussi empreints d'émotion, le JT poursuit sa quête de proximité avec son public-cible. En effet, le mode du récit du fait divers présente des caractéristiques indissociables de son potentiel évocateur (permettant une forte identification) et de sa structure (surdéterminant sa mise en discours dans un processus de stéréotypisation).

Cet article s'appuie sur une étude comparative du discours de l'instance journalistique<sup>1</sup> des chaînes TF1 et France 2 réalisée à partir des reportages ayant trait à l'insécurité dans les éditions de 20 heures pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 21 avril 2002. Par le biais de l'analyse du traitement langagier des acteurs des récits d'agressions, on s'attachera ici à montrer quels sont les modes d'organisation du discours et ses logiques narratives, ainsi que les représentations sociales qui y sont véhiculées.

## Brouillages et signes de sensationnalisme

Au préalable, il convient de présenter un certain nombre d'éléments sur l'aspect quantitatif du traitement de la thématique de l'insécurité dans les JT de 20 heures des chaînes TF1 et France 2 à travers deux indicateurs : la couverture thématique et la hiérarchisation de l'information<sup>2</sup>. Concernant la couverture thématique, le nombre d'occurrences des sujets traités ayant trait à notre problématique sur la période concernée est de 88 sujets pour TF1 et 87 pour France 2. La durée globale des sujets observée pour cette même période est de 146 minutes pour TF1 et de 127 minutes pour France 2. Les pics de variations correspondent à différents types d'événements : agressions et meurtres survenus dans l'espace public, mais également des manifestations de l'instance citoyenne contre la violence ; des communiqués des responsables politiques sur l'insécurité et des actions de prévention qui en découlent ; des reportages et dossiers sur la délinquance juvénile.

La place des sujets dans un journal révèle une volonté de mise en avant de l'information. La hiérarchie des faits est donc essentiellement construite sur l'ordre d'apparition de ceux-ci et demeure la marque la plus évidente d'une information traitée en événement. En effet, on compte 53 sujets en début de journal sur TF1 et 39 sur France 2, soit plus de 60% des sujets dans les 10 premières minutes du journal de TF1 et près de 45% des sujets pour France 2. On peut constater, dans les journaux de France 2, une répartition relativement équilibrée entre le début et le milieu du journal, puis un nombre plus restreint en fin d'édition. En ce sens, on peut dire que le thème de l'insécurité semble constituer le fil conducteur de l'information. Il en est de même pour TF1, avec cependant, une présence dominante très nette en début de journal, à partir duquel il y a un enchaînement, une suite thématique où chaque sujet prolonge le précédent. Cette caractéristique reflète la volonté d'afficher cette thématique à la Une dans une visée sensationnaliste. Ainsi, le fait divers en ouverture du journal, alors qu'il relève du particulier et de la sphère privée, constitue le point d'entrée pour aborder la question de l'insécurité comme phénomène de société. On assiste à un processus d'emblématisation<sup>3</sup>, où le fait divers est porté par le discours médiatique comme significatif d'une thématique plus vaste. Pour les deux chaînes, le thème de l'insécurité devient la toile de fond de l'information, et représente une potentialité d'enquêtes et de dossiers s'articulant autour de faits divers criminels, comme en témoigne l'édition de TF1 du 21 mars 2002 consacrée à un « dossier sur la violence des mineurs ». Le JT de France 2 diffusera le jour suivant une série de reportages se rapportant

aux mêmes sujets (Ordonnance du 2 février 1945 relative au droit pénal des mineurs, centres de placements immédiats, violence des adolescents), sans emprunter toutefois la forme de « dossier ». Les faits divers dramatiques, récurrents journaux après journaux, construisent un système de répétition ayant un effet d'amplification de l'information dont l'abondance crée le sensationnel. De plus, ces récits sont lisibles en feuilleton, le reportage du jour s'accompagnant souvent d'un rappel des faits de la veille.

Les deux chaînes semblent noyées dans leur paradoxe entre la visée d'information et la visée de captation<sup>4</sup> à un moment clé d'attention de l'instance citoyenne que constitue cette période électorale. Contrairement à ce qui a pu se dire dans le débat public à cette période, on observe à ce niveau un traitement de l'information quasiment similaire pour les deux chaînes. Du reste, ces observations quantitatives sur les reportages diffusés demeurent indissociables de l'analyse de leur présentation et de leur mise en discours. Plus particulièrement, l'analyse du discours journalistique va pouvoir mettre en évidence les différentes représentations discursives des acteurs des récits de faits divers, à savoir les agresseurs et les victimes.

### **Le scénario du fait divers dans le discours d'information médiatique : une distribution des rôles conditionnée**

Le journal télévisé constitue un univers de langage dans lequel sont confrontés des espaces de contraintes et de stratégies. Si l'on considère que pour qu'une information suscite l'intérêt chez le plus grand nombre de consommateurs d'information, elle doit mettre en œuvre des stratégies de séduction, on doit examiner les mécanismes socio-affectifs qui président à leur mise en discours. En effet, les événements à caractère sensationnel, tels les drames humains, produisent une forte résonance cognito-affective. L'impact recherché présuppose une certaine empathie, à savoir être en phase avec son public-cible par anticipation de la réception. Cette recherche de la connivence s'opère par la mobilisation des imaginaires collectifs – valeurs supposées du public-cible – dont les représentations constituent de puissants facteurs d'identification et de consensus.

Les récits ayant trait à l'insécurité semblent dominés par une logique de captation et un discours de dramatisation. Les procédés de dramatisation font référence aux histoires, récits et mythes témoignant de la destinée humaine. Plus particulièrement, les récits de faits divers criminels qui nous intéressent ici constituent un espace de conjonction

entre les pratiques et les représentations sociales s'appuyant sur des valeurs, dont les médias font la publicisation. Les études réalisées par Roland Barthes et Georges Auclair sur le fait divers<sup>5</sup> montrent comment se structure sa narration et en dégage les notions qui lui sont propres, comme la figure de l'antithèse qui consiste en un télescopage de deux idées antithétiques du monde, de celui de deux mondes, par exemple la jeunesse et la mort, créant la sensation, l'insolite. En effet, le fait divers est généralement construit sur un écart entre deux faits : la violence de l'agresseur opposée à la fragilité de la victime, ou encore la gravité des conséquences opposée à la futilité du motif. Si le fait divers se caractérise par sa singularité, il met en rapport l'extraordinaire avec des gens ordinaires dont la proximité permet une forte identification. Ainsi, ce type de récit favorise un mouvement émotionnel intense.

En relation avec ces systèmes de valeurs, les mouvements de l'affect comme le *pathos* se traduisent dans le discours par des effets pathémiques<sup>6</sup> autour de la monstration de la souffrance témoignant d'un désordre social. On comprend aisément que le récit de fait divers constitue un bon candidat pour ces effets, d'autant plus que ce type de récit appelle la réparation, l'héroïsation. Les configurations narratives interagissent donc avec des imaginaires d'ordre émotionnel : ceux-ci se départagent entre plusieurs grandes topiques sur lesquelles s'articulent des scénarios types<sup>7</sup>, dont les figures mettent en scène des processus d'action et des acteurs. Le scénario servant ici de modèle pour l'analyse du discours journalistique correspond à la topique de la douleur et comprend un processus d'agression avec un agresseur et une victime. L'analyse du traitement langagier se concentre sur l'identité discursive de ces acteurs qui découle des dénominations et des qualifications<sup>8</sup> attribuées dans le discours journalistique. Nous présenterons ici les procédés discursifs employés ainsi que leur visée d'effets concernant la figure de la victime, dont la signification se trouve être en interaction systémique avec la figure de l'agresseur.

### **Les victimes au centre du discours : les effets de mise en présence**

Les procédés discursifs mobilisés par les journaux de TF1 et de France 2 présentent dans l'ensemble les mêmes caractéristiques. En effet, les désignations des victimes sont marquées par un dispositif d'individualisation et de mise en présence visant un effet de proximité qui tend à favoriser l'identification avec les téléspectateurs.

Tout d'abord, la plupart des victimes sont singularisées, à travers leur nom et leur prénom. Le nom propre permet d'exprimer l'intention de désigner l'être particulier, à travers son identité civile propre. L'effet de proximité se trouve renforcé, car la victime personnalisée est située géographiquement dans le récit par l'énonciation de sa ville de résidence où l'agression s'est produite. La singularisation par le biais d'un trait de l'identité sociale peut se superposer au nom propre. Dans les reportages de TF1 et France 2 sur l'agression de Guy Bègue à Evreux, c'est la figure du père de famille qui est mise en valeur comme particularité de l'être désigné. Il s'agit de présenter la victime sous un certain angle, une classe d'individus générique et ordinaire, de ce fait aisément représentable pour tout spectateur. Le père de famille évoque une image de responsabilité, d'autorité et de protection légitime vis-à-vis de sa famille et de ses enfants. Il apparaît comme une figure morale positive dans les imaginaires sociaux. On constate que le trait de l'identité sociale est prédominant par rapport au nom même de la victime. On souligne ainsi l'insertion de la victime au sein d'un ordre social traditionnel implicitement valorisé. En effet, le reportage de TF1 (13 mars 2002) manifeste une insistance sur des procédés d'actualisation et de mise en présence de la victime qui ont pour effet l'évidence et la familiarité par la répétition d'une dénomination générique de plus en plus tangible : « *un père de famille* » devient « *ce père de trois enfants* ».

Si le reportage de France 2 sur le même sujet (12 mars 2002) porte également la figure exemplaire du père de famille comme centrale, on note un léger effet de distanciation à travers l'alternance des dénominations entre le nom propre, la dénomination générique « l'homme » et l'identité sociale de « père de famille », alors que dans le reportage de TF1, c'est l'identité sociale qui est réinstanciée par trois fois, provoquant un effet de focalisation. Ainsi, le caractère de légitimité de la victime à travers son statut de père de famille est ici mis en valeur. Elle incarne une figure de l'innocence et du droit, autant d'aspects qui renforcent le processus d'identification.

### **L'archétype de l'innocence**

La désignation des victimes est également marquée par des qualifications stéréotypées. Les caractérisations en propre, inhérentes à leur personne, concernent principalement des traits personnologiques tels que l'âge. En effet, on observe une focalisation sur la particularité du jeune ou le grand âge de la victime. La personne désignée est alors saisie essentiellement à travers cette particularité. Dans les reportages

relatant l'agression d'une jeune fille par d'autres adolescentes près de Besançon (21 et 22 mars 2002), la victime, demeurée anonyme, est désignée par la dénomination générique « *jeune fille* » ou « *adolescente* ». Dans le reportage de TF1, un autre trait spécifique s'ajoute à cette description globale : sa beauté. Par ailleurs, des traits psychologiques à valeur positive, comme la gentillesse, peuvent venir compléter le portrait des victimes. Dans tous les cas, ces victimes sont présentées à travers des traits identitaires à connotation positive qui contribuent à les constituer en figures archétypiques de l'innocence.

Le récit de l'agression du septuagénaire, Paul Voise, près d'Orléans, semble représentatif de la similarité de traitement entre les deux chaînes. En effet, les procédés de mise en présence et de stéréotypisation s'y trouvent incorporés avec le même type de composantes. En premier lieu, la singularisation par le biais des dénominations à proximité graduelle allant jusqu'à la familiarité dans une visée d'identification : sur TF1 (19 avril 2002), le vieil homme est présenté à plusieurs reprises, tout d'abord avec son nom et son prénom, « *Paul Voise* », ensuite avec son surnom, « *papi Voise* », puis par son prénom, « *Paul* » ; sur France 2 (20 avril 2002), la victime est présentée avec son nom complet, avec son prénom, et enfin avec un autre surnom, « *Popaul* ». Dans un second temps, la construction de la figure de victime innocente (dont la vulnérabilité) est mise en exergue par inférence à travers les multiples qualifications de son âge (« *ce vieil homme de 72 ans* », « *un septuagénaire* », etc.) et de ses traits personnologiques à connotation positive sur France 2 (« *le cœur sur la main* »). Une concentration d'effets pathémiques s'opère autour d'une vision subjective de type affectif par l'évocation de la sociabilité de la victime et l'appropriation de son surnom dans le discours du journaliste (sur TF1 : « *papi Voise comme on l'appelle dans le quartier* » ; sur France 2 : « *Popaul comme on l'appelle ici* »). Parallèlement, les caractérisations liées au processus de l'agression viennent entériner la figure de naïveté et d'innocence de ces victimes dans un rapport de dissymétrie avec les agresseurs : par l'attribution d'une intentionnalité légitime, comme pour « *ce père de famille venu défendre son fils* » (12 mars 2002, France 2) ou « *venu comprendre pourquoi on voulait racketter son fils* » (13 mars 2002, TF1), plus généralement à travers la qualification d'une position de faiblesse pendant l'agression comme pour Laurent, « *seul contre une vingtaine d'agresseurs acharnés* » (13 mars 2002, TF1), Guy Bègue frappé « *alors qu'il était à terre* » (TF1 et France 2), ou encore par l'adjectif qualificatif « *victime* ». En outre, l'identification peut se réaliser par leur seule qualité de victime comme c'est le cas pour cette adolescente anonyme agressée par deux autres jeunes filles près de Besançon. La

dénomination de l'être en tant que « *victime* » devient alors le trait identitaire essentiel, en figeant la qualification de l'état de la personne dans sa définition. Une focalisation sur l'état de victimisation s'opère de fait. La dénomination est alors déterminée par la configuration narrative du récit dans son opposition avec l'agresseur. Cette dissymétrie constitutive se construit à travers la qualification des actants dans un processus de dramatisation. En effet, ce principe de repérage permet de définir le rapport de force entre les victimes et leurs agresseurs, tout en causant des effets pathémiques autour de la figure de la victime.

### Une identité souffrante

On rencontre un dispositif descriptif important sur l'état de la victime. Les blessures physiques, nommées selon une terminologie issue du domaine médical telle que « *traumatisme* » ou encore un lexique plus courant tel que « *blessure* », sont quantifiées en termes de quantité chiffrée et plurielle, ainsi qu'en termes d'intensité. La quantification en quantité et en intensité peut se confondre dans la mesure où l'on place ces états physiques sur une échelle d'appréciation de leur gravité. Cette description clinique confère une certaine objectivité au discours, à la manière d'un discours scientifique. L'état de victimisation est par ailleurs décrit au niveau des conséquences de l'agression. Dans les reportages concernant l'agression de l'adolescente près de Besançon, elle s'accompagne d'appréciations d'intensité forte (« *Elle souffrira longtemps de très graves séquelles* », 21 mars 2002, TF1) ou de formules d'intensification marquant une redondance (« *Elle se remet lentement de ses blessures à l'hôpital de Besançon. Choquée, elle doit aujourd'hui faire face à un double traumatisme : physique et psychologique* », 22 mars 2002, France 2). Ces commentaires indiquent une projection dans le temps de la souffrance de la victime. D'autre part, l'évocation de dommages matériels sur les biens de la victime Paul Voise offre un prolongement à cette figure de souffrance (« *Voilà ce qu'il en reste : un tas de ruines et de gravats* », 19 avril 2002, TF1 ; « *La maison est une ruine, rien n'a été épargné* », 20 avril 2002, France 2). Les dommages matériels sont évoqués avec le terme « *ruine* » dans une constatation « *externe* », puis décrits du point de vue de la victime à travers son attachement pour ses biens (« *Une maison que Paul avait construite de ses propres mains, il y a quarante ans* », TF1 ; « *Ils ont brûlé sa maison. Quarante ans de vie envolés en fumée* », France 2). Le commentaire s'appuie sur la valeur symbolique de l'anéantissement à travers la description de la maison sinistrée. Cette maison est montrée

comme faisant partie intégrante de la vie de la victime, comme faisant corps avec son lieu d'habitation qui est le résultat de son travail, donc d'un effort humain. On entre dans une temporalité subjective de la victime quand le nombre d'années passées à sa construction est quantifié.

Ainsi, l'abondance descriptive opère une focalisation sur l'état de victimisation à travers un signalement clinique de l'état de santé, mais également à travers l'énumération des séquelles physiques, psychologiques et matérielles comme traces du préjudice subi et d'un état de souffrance qui se pérennise. De plus, le caractère itératif des agressions, systématiquement souligné et évoquant l'acharnement des agresseurs, amène à considérer certaines victimes comme objets de persécution. La figure de la victime peut comporter une dimension christique de la souffrance physique et morale avec les termes « calvaire » et « martyr » (« *Le calvaire d'une jeune fille de 14 ans* », 21 mars 2002, TF1 ; « *Le martyr de cette collégienne* », 22 mars 2002, France 2). L'état de victimisation ainsi commenté confère à la victime une identité de souffrance appelant la compassion et s'opposant à la nature péjorative de l'agresseur. En effet, les résultats des préjudices sont désignés comme faisant écho à la monstruosité de l'agresseur.

### **L'agresseur comme figure essentialisée du mal**

La figure de l'agresseur ainsi que celle de la victime se dessinent selon une polarité axiologique. Celle de l'agresseur, lorsqu'il est décrit autrement qu'à travers les préjudices subis par la victime, reflète une vision de la monstruosité : violent, incompréhensible, inhumain. Issu des classes laborieuses, il est présenté comme une brute asociale et furieuse dont le comportement relèverait d'une nature bestiale ou d'un instinct de mort<sup>9</sup>.

Contrairement aux victimes, les agresseurs sont maintenus largement dans l'indéterminé. Décrit sous forme de type, de catégorie (« *l'agresseur* », « *les racketteurs* », « *délinquants* »), décontextualisé, l'agresseur subit un effacement identitaire pour être présenté comme stéréotype négatif à travers l'acte délictueux ou encore sous un angle pathologique. Le dispositif descriptif se concentre surtout sur les modes d'agressions, avec un souci prononcé du détail pour les armes utilisées et le récit pas à pas du déroulement de l'agression dans une visée sensationnaliste, et ce, notamment pour les reportages de TF1. Si ces descriptions ne sont pas aussi foisonnantes dans les reportages de France 2, il n'en résulte pas moins une dépréciation de l'identité de

l'agresseur. Ce discours offre une grille de lecture d'ordre pénal appelant la notion de délit à punir<sup>10</sup>. Cependant, de part et d'autre, on observe une très nette tendance à la focalisation sur le jeune âge des agresseurs.

Une vision essentialisante de la violence est nettement prononcée dans les reportages de TF1 avec une dominante des dénominations « *voyous* » ou « *bourreau* » marquant une appréciation axiologique. En effet, les reportages de TF1 témoignent d'une diabolisation : « *le mal court dans notre jeunesse* » (21 mars 2002). La vision manichéenne se révèle notamment dans ce reportage sur la violence des adolescents par la qualification des jeunes filles à l'origine de l'agression de l'une de leurs camarades comme « *diaboliques assoiffées de haine* » subissant l'influence néfaste de films d'horreur, là où les commentaires de France 2 présentent leur « *inconscience* » sans désigner de cause potentielle pouvant expliquer leurs actes (22 mars 2002).

Les figures essentialisées qui découlent de ce type de récit semblent prisonnières des ressorts de dramatisation propre à la structure du fait divers, ayant pour effet la stigmatisation des catégories par lesquelles les agresseurs sont décrits. À travers cette dimension sensationnaliste, l'agression est définie comme un fléau brusquement surgi et totalement décontextualisé qui se voit porté par la seule personne de l'agresseur, comme figure d'une alterité foncièrement négative et menaçante.

Ainsi, dans un discours journalistique global sur l'insécurité, l'agresseur personifie la catégorie générique de la violence, présentée comme une réalité homogène. En effet, le terme « *violence* », institué en place des agresseurs, fait l'objet d'une rhétorique de la quantification provoquant un effet de généralisation. La violence est décrite dans une vision totalisante, comme processus duratif et généralisé avec la qualification de la quotidienneté implicitant la notion de multiplicité : « *Selon une association de parents d'élèves d'Évreux, la violence est désormais partout* » (TF1, 13 mars 2002) ; « *L'inventaire des violences quotidiennes place Béziers en tête de la région en matière d'insécurité* » (France 2, 20 mars 2002). Le procédé d'intensification s'effectue dans l'évocation d'une augmentation chronologique : « *cette montée de la violence* » (TF1, 21 mars 2002) ; « *un regain de violence par des hommes prêts à tout* » (France 2, 4 mars 2002). Dans ce contexte, « la violence » est décrite comme un phénomène homogène aux manifestations interchangeables : « *Bagarres, agressions, rackets, tournantes et même meurtres, le mal court dans notre jeunesse* » (TF1, 21 mars 2002) ; « *Certains mots ou certains actes comme le viol, la torture ou la barbarie appliqués à un être humain semblaient jusqu'alors réservés à un monde d'adultes* » (TF1, 21 mars 2002) ; « *Un buraliste tue un*

*jeune aujourd'hui, des jeunes qui tuaient un buraliste il y a deux ans...»* (France 2, 20 mars 2002).

Néanmoins, la vision totalisante de la violence et sa banalisation demeurent plus présentes dans les journaux de TF1, où la dimension endémique lui confère un caractère de proximité inquiétante. La dramatisation du discours se fonde sur une potentialité du pire d'un phénomène présenté comme endémique par des procédés d'amalgame et de quantification. L'intensité ainsi que le caractère itératif constituent les arguments par lesquels se construit une figure d'indignation.

### **Une vision polarisée et amalgamée des événements**

Ainsi, les récits de faits divers s'intègrent-ils comme manifestations illustrantes dans un discours journalistique global sur l'insécurité. Dans un principe de résonance événementielle, les mêmes termes génériques sont employés, créant ainsi une relation d'analogie entre les différents événements : l'expression « *acte de violence* » est réinstanciée par l'adjectif « *nouvel* » ou « *autre* » (« *ce nouvel acte de violence extrême* », « *un nouvel acte de violence dans les transports en commun* », « *autre acte de violence* », TF1).

De même, ces faits divers en tant qu'événements sont nommés par des termes génériques tels que « *drame* » ou « *tuerie* » selon un point de vue d'ordre affectif du côté des victimes. La notion de victime est intégrée dans l'acte, ce qui marque l'événement d'un point de vue axiologique et participe aux effets pathémiques de la dramatisation. Synonyme de crime ou encore de catastrophe, le terme « *drame* » est employé dans un principe de résonance événementielle, comme lorsqu'il est situé géographiquement (ex : le drame d'Evreux). L'effet d'abstraction permet alors une focalisation sur le résultat du processus, à savoir la mort des victimes.

Dans une dynamique contiguë à la construction de la figure de la victime innocente, le commentaire journalistique met en rapport la victime avec le préjudice et son résultat dans une apparente relation de causalité explicative. La caractérisation de la victime apparaît dans une fonction de cause et le préjudice en tant que conséquence dans une logique argumentative.

En réalité, ce procédé met en évidence la valeur d'injustice du processus d'agression en montrant l'écart entre le préjudice et le motif, tout en faisant appel à des valeurs axiologiques : « *Il n'avait pas le sou, ils ont brûlé sa maison* », « *trop gentil peut-être, au point d'être racketté par certains habitants* » (France 2, 20 avril 2002) ; « *Ayant refusé de se faire racketter, sa*

*maison a été incendiée, lui-même a été roué de coups* » (TF1, 19 avril 2002). La focalisation sur le préjudice, articulée sur le passif de résultat, s'opère depuis le point de vue de la victime.

La notion d'injustice est également valorisée par sa position dans la phrase mettant en œuvre un processus d'invalidation de la cause par rapport au résultat de l'agression : « *pour que Nicolas à Marseille et Guy Bègue à Evreux ne soient pas morts pour rien [c'est nous qui soulignons]* » (TF1, 13 mars 2002). Ces procédés discursifs relèvent de la structure du récit de fait divers dont R. Barthes et G. Auclair ont souligné la dimension tragique qui en fait des figurations du destin. Le fait divers est, par rapport à tout autre fait ou événement, créateur d'émotion. Il s'adresse essentiellement à l'affect du récepteur. On se saisit d'une affaire pour y apporter dans une atmosphère de passion sa propre opinion, ses croyances. Cette figure d'antithèse permet de mettre en valeur l'information en connectant des mondes qui ne se rencontrent pas habituellement, créant l'insolite et le monstrueux, dans une construction sensationnaliste tout en inscrivant le crime dans une logique d'absurdité et d'atrocité.

### **Un discours d'évaluation émotionnelle et morale**

Le discours d'évaluation dans le commentaire journalistique s'appuie notamment sur des effets pathémiques. Ainsi, la dénomination « *affaire* » ou « *fait divers* » s'accompagne-t-elle d'appréciations d'ordre émotionnel : « *cette affaire profondément traumatisante* » (France 2, 22 mars 2002) ; « *un autre fait divers inquiétant* » (TF1, 19 avril 2002). L'expression de la dénonciation de la violence s'articule autour de qualificatifs présentant un acte dénué de sens : « *un acte gratuit* » (TF1, 19 avril 2002) ; « *un acte de violence stupide et révoltant* » (France 2, 24 mars 2004). En ce sens, c'est la description émotionnelle du résultat du préjudice qui prévaut sur l'explication des causes.

Par ailleurs, l'attitude de dénonciation s'enrichit de multiples figures d'indignation dans un discours rapporté : « *C'est inacceptable, inadmissible : d'une même voix, les habitants d'Évreux condamnent l'acharnement dont a été victime ce père de famille décédé dimanche* » (TF1, 13 mars 2002) ainsi que dans la description des rassemblements silencieux de la population où des figures de tristesse traduisent un mouvement de compassion à travers des expressions à charge émotionnelle (« *le choc* », « *l'émotion* »). Le registre émotionnel est décliné dans une vision totalisante et intensifiée : « *des habitants du quartier tous profondément*

choqués » (TF1, 13 mars 2002). De plus, l'expression de rituels de commémoration, tels que les obsèques, contribuent à mettre en scène le sentiment de compassion (« *des fleurs pour Laurent sur la dalle où on l'a retrouvé* » (TF1, 13 mars 2002), qui peut également être empreint d'accusation en tant qu'attitude réactive contre les agresseurs (« *Ils ont décidé de défiler en silence pour manquer leur solidarité et leur réprobation* » (France 2, 12 mars 2002).

### Un appel à réaction

Dans cette configuration narrative, la victime constitue une figure essentialisée du « bien », de la même manière que l'agresseur incarne son opposé, le « mal », ou en tout cas comme personnification de la cause de tous les maux. La dramatisation s'appuie sur des acteurs stéréotypiques engagés dans des récits obéissant aux principes dramatiques les plus archétypiques<sup>11</sup>. Si les procédés de discours de TF1 peuvent apparaître comme plus sensationnalistes et dans une dynamique plus franche de diabolisation des agresseurs, le discours de France 2 ne tranche pas de manière si évidente. En effet, la mise en discours des récits d'agressions semble dominée par les ressorts du récit de faits divers empreints d'effets pathémiques, à travers notamment la description d'un état de victimisation et autour des figures de tristesse, d'indignation et de dénonciation.

La notion d'injustice repose sur l'écart entre le préjudice subi et le motif de l'agression, systématiquement invalidé. De ce fait, les différentes topiques qui se dégagent de la figure de la victime appellent à un discours de problématisation s'appuyant sur des valeurs morales, autour de la mise en scène des attitudes de réaction. Ces attitudes réactives sont évoquées dans un principe de généralisation qui normalise le mouvement d'indignation. À partir de cette dimension tragique invoquée par la description de la souffrance et la notion d'injustice, il semblerait qu'il y ait un appel à réaction. Dans ce contexte, la nouvelle idéologie des médias<sup>12</sup> semble se confirmer : « *sacraliser la compassion et laisser espérer la réparation du mal grâce à l'intervention d'un héros super-puissant* ». Finalement, à partir de la logique du fait divers, on pourrait comprendre à peu près ceci : « *Il ne faut plus laisser ce destin frapper impunément, il faut que la loi ramène l'ordre dans ce monde perturbé*<sup>13</sup>. »

Florence Aubenas et Miguel Benasayag<sup>14</sup> parlent d'une certaine cosmogonie dans les représentations médiatiques départageant les citadelles et les *no man's lands* : « *Cette distribution du monde et des individus,*

toute hérissée de cloisonnements et de barricades, s'organise autour de la notion d'"insécurité". [...] Comme la "cinquième colonne" pendant la guerre froide, le risque plane aussi à l'intérieur même des forteresses : la drogue, les étrangers, les maladies, les mendiants dans la rue... » Ainsi, à partir de la stigmatisation d'une altérité décontextualisée se construirait le bien-fondé d'une identité sociale. De plus, les différents amalgames dans la présentation de faits divers criminels sensationnels – illustration d'une catégorie définie comme homogène – laissent présumer que « violence », « délinquance », « insécurité » sont synonymes et sont l'apanage d'une catégorie d'individus, le « mal être » entraînant le « mal faire ». Or, lorsque l'on se refuse à faire la distinction entre violence et délinquance, et surtout entre différents degrés de violences, on aboutit aisément à la « théorie de la vitre cassée » (qui consiste à penser que la violence commence par les « incivilités » pour se poursuivre inéluctablement dans une escalade vers la grande délinquance) ou encore à la doctrine de la « tolérance zéro<sup>15</sup> » comme croisade contre l'insécurité ■

### Notes

1. L'instance journalistique comprend les énonciateurs suivants : présentateurs, journalistes reporters, commentateurs.
2. CHARAUDEAU P., LOCHARD G., SOULAGES J.-C., FERNANDEZ M. & A. CROLL (2001), *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Paris, Nathan-INA, coll. « Médias Recherches ».
3. BARTHES R. (1964), « Structure du fait divers », *Essais Critiques*, Paris, Seuil, coll. « Points ». L'étude de Roland Barthes sur les faits divers révèle que la répétition pr oduit l'emblématisation.
4. Cf. CHARAUDEAU P. (1977), *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, chap.4, Paris, INA-Nathan, coll. « Médias Recherches ».
5. BARTHES R., *op. cit.* et AUCLAIR G. (1982), *Le Mana quotidien, structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Anthropos.
6. En relation avec la notion de *pathos*, les mises en discours peuvent jouer sur des effets émotionnels à des fins stratégiques, voir CHARAUDEAU P. (1998), « Vérité et pathos à la télévision », in *Les Cahiers du collège iconique*, Communications et Débats IX, Paris, INA Publications.
7. *Ibidem*.
8. L'acte de nommer étant simultané à une construction de sens, la dénomination joue également un rôle classificatoire sur l'objet qu'il désigne. En effet, elle « consiste à nommer un être à l'aide d'une étiquette (qui représente un être, ou une classe d'êtres) ». La qualification se définit comme le processus consistant à « attribuer une propriété à un être », en tant que « qualité particulière qui identifie l'être à travers une manière d'être ou une manière de faire ». CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, p.342, Paris, Hachette Éducation.

*FAITS DIVERS DANS LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS : RÉCITS MYTHIQUES ?*

9. LITS M. (1993) (coordonné par), *La peur, la mort et les médias*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière, coll. « Observatoire du récit médiatique ».
10. MACÉ É. & A. PERALVA (2002), *Médias et violences urbaines. Débat politiques et construction journalistique*, IHESI, Paris, La Documentation française.
11. Schéma actantiel et narratif de Propp, voir PROPP V. (1970 [1928]), *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, Collection « Points ».
12. *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ? op.cit.*
13. *Ibidem.*
14. AUBENAS F. & M. BENASAYAG (1999), *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte.
15. MUCCHIELLI L. (2002), *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte.